



# PROCES VERBAL

## COMMISSION SPORTIVE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU 07 MARS 2025

Présidence : Norman Saivet

Participent : Pierrick Catoire, Céline Mode

### FORFAIT GENERAL

La commission prend connaissance des mails respectifs de Fismes et de Fère Champenoise de l'informant de son forfait général pour les catégories suivantes :

Séniors D3 poule A pour Fismes( 3<sup>ème</sup> forfait)  
U18 D2 poule B pour Fère Champenoise

**Droits administratifs de 70€ pour le 3<sup>ème</sup> forfait et 100€ pour forfait général au débit du club de FISMES .**

**Droits administratifs de 100€ pour forfait général au débit du club de FERRE CHAMPENOISE.**

### PROCEDURE D'APPEL

**Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 du RG de la FFF ) et ce, dans les délais de deux jours Challenge et diverses coupes à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne ( [http : //marne.fff.fr](http://marne.fff.fr)) et dans le délais de sept jours pour le Championnat à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne ( [http : //marne.fff.fr](http://marne.fff.fr)), par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale du District Marne 8 rue Henri Dumant 51200 Epernay ou par voie électronique : [competitions@marne.fff.fr](mailto:competitions@marne.fff.fr)**

Le Président

N. SAIVET

Le Secrétaire

C.MODE